

Avis concernant l'endroit où siégeront les commissions de révision

Municipalité
LES COTEAUX

Scrutin du
2017 11 05
année mois jour

Je, CLAUDE MADORE,
Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier, avise les :

- partis autorisés ou équipes reconnues et candidats indépendants;
 représentants des personnes habiles à voter;

que la (les) commission(s) de révision siégera(ont) aux endroits, jours et heures suivants :

Jour (Date)	Heures	Adresse	Sections de vote rattachées à cette commission (N°)
2017-10-16	19 h à 22 h	65, ROUTE 338, LES COTEAUX, QUÉBEC, J7X 1A2	1 à 12
2017-10-17	14 h 30 à 17 h 30	65, ROUTE 338, LES COTEAUX, QUÉBEC, J7X 1A2	1 à 12
2017-10-19	10 h à 13 h	65, ROUTE 338, LES COTEAUX, QUÉBEC, J7X 1A2	1 à 12
	à		à
	à		à
	à		à
	à		à
	à		à
	à		à
	à		à
	à		à

Signature


Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier

2017 10 10
année mois jour